

MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 12 janvier 2020 N° 1940

NOTE AUX REDACTIONS

Agnès PANNIER-RUNACHER,

secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances

interviendra à l'assemblée générale de CMA France et signera le « Contrat d'objectifs et de performance 2020-2022 » de CMA France

Mardi 14 janvier – 16 h 30 12 avenue Marceau, Paris 8^{ème}

Le Contrat d'objectifs et de performance (COP) 2020-2022 de CMA France fixe pour le réseau des CMA une stratégie ambitieuse de croissance et de développement de l'artisanat. Fruit d'un dialogue avec le réseau des CMA, il constitue un des piliers dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'Artisanat et le Commerce de proximité. Ce COP est aussi le garant d'une stabilité des ressources du réseau durant sa période de mise en œuvre.

<u>Déroulé prévisionnel</u>:

Toutes les séquences sont ouvertes aux journalistes accrédités

16 h 30	Ouverture de la séance officielle de l'assemblée générale
16 h 45	 Prises de parole puis échange avec la salle Bernard Stalter, président de CMA France Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances
17 h 15	Signature du COP 2020-2022
17 h 30	Point presse



Merci de vous accréditer auprès de CMA France

Valérie Marquis - 06 20 67 45 86 - presse@cma-france.fr

Contacts presse:

Cabinet A. Pannier-Runacher: 01 53 18 44 38 - presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr

CMA France <u>presse@cma-france.fr</u>